

Mouvement imprévu d'un pont roulant provoqué par l'entretien de la télécommande secondaire

Un mécanicien procède à l'entretien d'une pièce de 18 000 lbs d'un équipement mobile. La pièce repose sur le sol avec ses élingues toujours maintenues au pont roulant. La télécommande du pont roulant est sur la table et le travailleur est positionné entre la charge et le mur. Il s'affaire sur la pièce lorsque soudainement le pont roulant remonte et provoque le soulèvement de la charge de quelques mètres. Le travailleur s'éloigne et avise un collègue qui ferme le sectionneur. Leurs recherches révèlent que le mouvement imprévu du pont roulant est provoqué par l'activation des commandes de la télécommande secondaire lors de son entretien par un technicien à près de 100 mètres de distance de l'atelier mécanique.

Évènement sérieux

Date : 27 mai 2016

Catégorie : Atelier mécanique

Tâche : Entretien mécanique

Fonction : Mécanicien et technicien

Causes de l'accident

- Il n'existe aucune procédure ou méthode prudente de travail pour l'entretien de la seconde télécommande.
- L'accès à la clé du cadenas d'atelier pour la boîte de rangement est préautorisé et à la portée du technicien.
- Le pont roulant est énergisé lors des travaux d'entretien sur la télécommande secondaire.
- Il y a absence d'analyse de risques par le technicien avant la tâche.



Mesures de prévention par l'entreprise

- Élaborer une procédure incluant le contrôle de l'accès à la télécommande secondaire et le contrôle des énergies (cadenassage du pont roulant, la communication, les étapes de travail, etc.). Inclure cette pratique au bon de travail.
- Réviser et inclure au programme de manutention de charges que les ponts roulants possédant plusieurs boîtiers de commande doivent être entreposés pour ne permettre l'utilisation que d'un boîtier à la fois.
- Diffuser la bonne pratique selon laquelle les accessoires de levage doivent être retirés et que le pont doit être ramené à son poste d'arrêt à la suite d'une manœuvre.
- Faire un retour sur l'incident et partager les leçons apprises par le contremaître et le technicien auprès des membres de l'équipe sur l'importance d'effectuer l'analyse de risques.

Informations supplémentaires

Règlementation

- Règlement sur la santé et la sécurité du travail (LSST), § 1.1. — *Cadenassage et autres méthodes de contrôle des énergies*
 - En ligne ou achat sur www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Références

- Gréage et appareils de levage - Multiprévention ASP (2010) 93 p.
 - En ligne sur <http://multiprevention.org/wp-content/uploads/2015/11/multiprevention-guide-greage.pdf>
- Ponts roulants - Manuel de sécurité - INRS (2011) 80 p.
 - En ligne sur <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206105>

Affichez les « ALERTE ACCIDENT » sur vos babillards et distribuez-les auprès des personnes concernées

Pour obtenir nos « ALERTE ACCIDENT » rendez-vous au www.aspmine.qc.ca

Pour diffuser un « ALERTE ACCIDENT » et en faire profiter les autres mines, communiquez avec

Louis-Philippe Simard, conseiller en prévention au 418-653-1933 #26

Tous nos « ALERTE ACCIDENT » sont dépersonnalisés